



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

Annuaire du système d'inspection du travail

Unité de contrôle Montpellier 3 : Secteur Est
Montpellier Nord, Mauguio, Lunel



Hérault

Directeur départemental : François DELEMOTTE

615, Bd d'Antigone (Rue de Crète - entrée piéton)

CS 19002 - 34064 MONTPELLIER Cedex 2

Std : 04 67 22 88 88 - Fax : 04 67 22 88 89

Service de renseignements en droit du travail

Le service de renseignement de l'Hérault informe et conseille les salariés et les employeurs sur les questions de droit du travail, dans nos bureaux de Montpellier et Béziers, ainsi que par téléphone et courriel.

La DDETS de l'Hérault propose aux usagers la possibilité d'être reçus et renseignés sur rendez-vous :

Un numéro unique national pour les services renseignements en droit du travail

0 806 000 126

Service gratuit
+ prix appel

Service renseignements droit du travail				
Accueil physique (uniquement sur rendez-vous sur www.occitanie.direccte.gouv.fr)				
Montpellier (tous les jours sauf le jeudi matin)	9:00	11:30	14:00	16:00
Béziers (les mercredi et vendredi matin uniquement)	9:00	11:30		
Accueil téléphonique				
Tous les jours	9:00	11:30	13:30	16:00
Courriel				
ddets-droit-du-travail-renseignements@herault.gouv.fr				

Tél : 04 67 22 88 69 ou 88 52 ou 87 04 ou 87 25

Mail : ddets-uc3@herault.gouv.fr

Les rendez-vous se prennent via internet à l'adresse

<https://www.smartagenda.fr/pro/direccte-occitanie/rendez-vous/>

3 unités de contrôle pour 31 sections

Unité de contrôle Montpellier 3 : Secteur Est
Responsable : Hélène TOUCANE
ddets-uc3@herault.gouv.fr

Agent de contrôle
FRAY Hélène - Inspectrice du travail - 04 67 22 87 25

Section 3.1

Section à compétence générale et agricole
Compétence générale sur les communes de : Mauguio ; Candillargues ; Lansargues ; Mudaison
Etablissements agricoles sur le périmètre des sections 3.1, 3.7, 3.9 et 3.11

Agent de contrôle
MAGNIEN Nathalie - 04 67 22 87 04

Section 3.2

Compétence générale sur les communes de :
Castelnau le Lez ; Assas ; Teyran

Agent de contrôle
TITRAN Carole - Contrôleuse du travail - 04 67 22 87 25

Section 3.3

Compétence générale sur les communes de :
La Grande Motte ; Saint-Bres ; Saint-Just ; Saint-Nazaire de Pezan ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS).

Agent de contrôle
CHAPUIS Cyril - Inspecteur du travail - 04 67 22 88 52

Section 3.4

Compétence générale sur les communes de :
Lunel ; Lunel Vieil ; Marsillargues ; Valergues ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS)

Agent de contrôle
RAMPIN Thomas - Inspecteur du travail - 04 67 22 87 04

Section 3.5

Section à compétence générale, compétence transports et compétence mines et carrières
Compétence générale sur les communes de :
Vendargues ; Beaulieu ; Boisseron ; Buzignargues ; Campagne ; Castries ; Entrevignes ; Montaud ; Restinclières ; Saint-Bauzille-de-Montmels ; Saint-Drezery ; Saint-Genies de Mourgues ; Saint Hilaire de Beauvoir ; Saint Jean de Cornies ; Saint Series ; Saturargues ; Saussines ; Sussargues ; Villetelle.
Compétence Entreprises de transports routiers de marchandises et interurbains de voyageurs des sections 3.3, 3.4, 3.5 et 3.6
Compétence mines et carrières ne comportant pas d'installations souterraines accessibles aux travailleurs implantées sur les sections 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.9.

Agent de contrôle
ALLARD Fleur - Inspectrice du travail - 04 67 22 88 52

Section 3.6

Section à compétence générale sur les communes de :
Le Cres ; Jacou ; Clapiers ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS par section dans le tableau ci-après)

Agent de contrôle
CASANO Sandra - Inspectrice du travail - 04 67 22 88 52

Section 3.7

Section à compétences générale et transports

Compétence générale sur les communes de :

Saint Gely du Fesc ; Claret ; Fontanes ; Galargues ; Garrigues ; Guzargues ; Lauret ; Le triadou ; Les Matelles ; Prades le Lez ; Saint Croix de Quintillargues ; Saint Jean de Cuculles ; Saint Mathieu de Treviers ; Saint Vincent de Barbeyrargues ; Sauteyrargues ; Vacquieres ; Valflaunes ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS)

Agent de contrôle
BISSON Maïlise - Inspectrice du travail - 04 67 22 87 04

Section 3.8

Section à compétence générale sur les communes de :

Combaillaux ; Grabels ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS)

Agent de contrôle
MAUDET Morgane - Inspectrice du travail - 04 67 22 87 25

Section 3.9

Section à compétence générale sur les communes de :

Baillargues : Saint-Aunes ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS)

Agent de contrôle
FERDJOUKH Sarah - Inspectrice du travail - 04 67 22 87 25

Section 3.10

Section à compétence générale, agricole et mines et carrières

Compétence générale sur les communes de : Ganges ; Agones ; Brissac ; Causse de la Selle ; Cazevieille ; Cazilhac ; Ferrieres les Verreries ; Gornies ; Juvignac ; Laroque ; Le Mas de Londres ; Le Rouet ; Montoulieu ; Moules et Baucels ; Murles ; Notre Dame de Londres ; Pegairolles de Bueges ; Saint André de Bueges ; Saint Bauzille de Putois ; Saint Jean de Bueges ; Saint Martin de Londres ; Vailhauques ; Viols en Laval ; Viols le Fort ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS par section dans le tableau ci-après).

Compétence Etablissements agricoles des périmètres des sections 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.8 et 3.10

Compétence mines et carrières ne comportant pas d'installations souterraines accessibles aux travailleurs implantées sur les sections 3.1, 3.2, 3.7, 3.8, 3.10., 3.11.

Agent de contrôle
RINGLER Gaëlle - Inspectrice du travail - 04 67 22 87 25

Section 3.11

Section à compétence générale, compétence transports.

Compétence générale sur les communes de : Juvignas ; Montferrier sur Lez ; Saint-Clément de Rivière ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS par section dans le tableau ci-après)

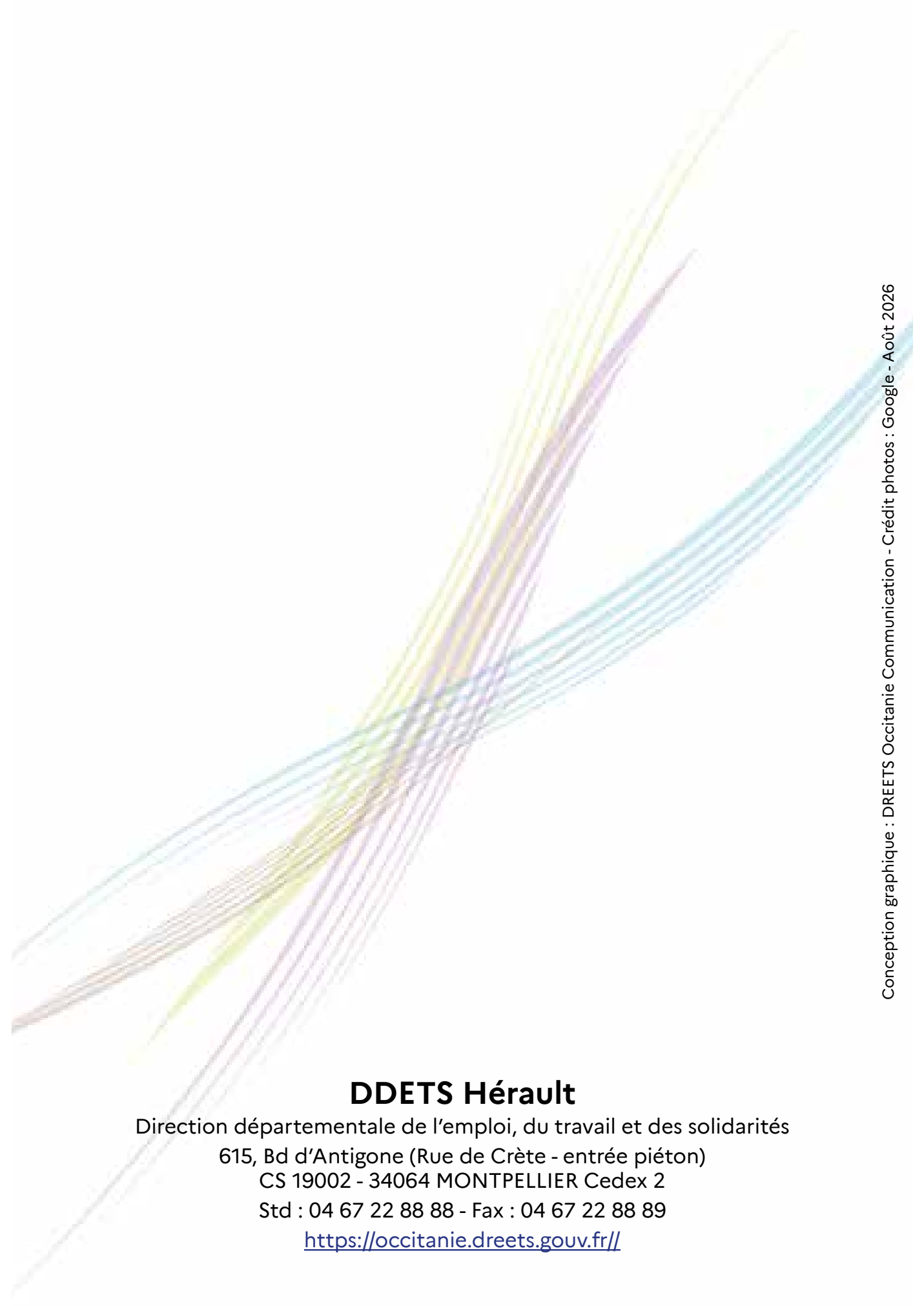
Compétence Entreprises de transports routiers de marchandises et interurbains de voyageurs des sections 3.1, 3.2, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10 et 3.11.

**Codes IRIS par quartier de Montpellier avec les UC et les sections correspondantes
Pour l'unité de contrôle n°3**

Quartier de Montpellier IRIS	UC / Section
GRAMMONT 1904	3/3
EUREKA 1901	3/4
AIGUELONGUE 202	3/6
MERIC 203	3/6
JUSTICE 204	3/6
LES AUBES 2201	3/6
RIMBAUD 2202	3/6
NAZARETH 2401	3/6
BEAUX ARTS 2402	3/6
VERDANSON 2403	3/6
FAC DE PHARMACIE 2301	3/6
ÉCOLE NORMALE 2302	3/6
BOUTONNET 2303	3/6
SAINT ODILE 2304	3/6
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 2305	3/6
ÉCOLE D'ARCHITECTURE 101	3/7
VERT BOIS 102	3/7
SAINT ÉLOIS 103	3/7
LAPEYRONIE 105	3/7
MALBOSC 108	3/8

Quartier de Montpellier IRIS	UC / Section
BLAYAC 401	3/8
BOLOGNE 402	3/8
OXFORD 403	3/8
LE MAIL SUD 404	3/8
LE MAIL NORD 405	3/8
LES GÉMEAUX 502	3/8
EUROMÉDECINE 109	3/9
SOULAS 704	3/9
CASSEYROLES 705	3/9
LES TONNELLES 701	3/10
PILORY 702	3/10
ALCO 703	3/10
BEL AIR 706	3/10
LE PETIT BARD 707	3/10
LA PISCINE 801	3/10
AGRICULTURE 802	3/10
ASTRUC 803	3/10
SALAISSON 2101	3/10
POMPIGNANE 2102	3/10
OCCITANIE 106	3/11
LUNARET 201	3/11

Quartier de Montpellier IRIS	UC / Section
AGROPOLIS 301	3/11
LES GARRIGUES 501	3/11
LES TOURS 503	3/11
CELLENEUVE 602	3/11
LA FONTAINE 603	3/11



DDETS Hérault

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

615, Bd d'Antigone (Rue de Crète - entrée piéton)

CS 19002 - 34064 MONTPELLIER Cedex 2

Std : 04 67 22 88 88 - Fax : 04 67 22 88 89

<https://occitanie.dreets.gouv.fr//>